A Bodiccione, les analyses de l'eau polluée toujours en cours

Les habitants des 490 logements Logirem de Bodiccione devront attendre *a minima* samedi pour rouvrir leur robinet d'eau. C'est à cette date seulement que le laboratoire départemental sera en mesure de livrer les analyses de plusieurs prélèvements réalisés sur ce réseau d'eau privé, dont une pollution à l'hydrocarbure a été relevée lundi.

Les techniciens ont vidangé et nettoyé le réservoir pollué. FLORENT SELVINI

Pas d'éléments de réponse

L'alerte avait été lancée par des locataires inquiets de l'odeur de l'eau. Après que les techniciens ont découvert la présence de gasoil dans l'un de réservoirs, les habitants de Bodiccione ont été priés, en fin d'après-midi lundi, par le Service d'hygiène et santé de ne consommer strictement que de l'eau en bouteille, y compris pour la cuisson. La crèche de Bodiccione et l'école maternelle Jean-Moulin ont été fermées dans la foulée tandis que la Sécurité civile procédait à une distribution d'eau. Dépêchés sur place, les techniciens de la compagnie des eaux Kyrnolia ont apporté leur expertise : *« Il s'agit d'un réseau privé qui ne relève par conséquent pas de notre compétence,* précise Gilbert Bizien, le directeur général, *nous sommes venus en soutien et avons contribué à la distribution d'eau »*.

Hier, les réservoirs ont été vidangés, les cuves nettoyées et plusieurs prélèvements effectués. *« Nous avançons pas à pas »*, explique Florence Reboul, la chargée de communication de Logirem.

La vétusté de ce groupement d'immeubles qui fait l'objet d'un programme de réhabilitation, serait-elle en lien avec la fuite de gasoil ? *« Il n'y a pas de lien avec la vétusté. Nous recherchons encore les causes, qui sont peut-être accidentelles de cette pollution. Il est difficile pour l'heure de donner des éléments de réponse, nous attendons les résultats d'analyse »*, fait valoir la chargée de communication. Dans le quartier, les habitants évoquent la fuite d'une chaudière à proximité du réservoir.

Hier, Logirem déclarait qu'aucun cas avéré de personnes malades n'avait été signalé auprès de ses services. *« En cas de vomissements, vertiges, troubles respiratoires, symptomatiques de ce type de contamination, il faut alerter son médecin traitant ou le 15 pour avoir un avis médical »*, précise toutefois Florence Reboul.

En 1993, une première pollution similaire au même endroit

Une habitante de Bodiccione nous relatait cependant les fortes douleurs à l'estomac qu'elle a ressenties durant le week-end après l'ingestion de l'eau du robinet ainsi que les troubles digestifs dont a souffert son enfant de 4 ans. La personne, déplore la lenteur de réaction des bureaux ajacciens du bailleur qui, affirme-t-elle, auraient été prévenus par plusieurs habitants durant le week-end d'une éventuelle pollution de l'eau. Elle regrette également le peu d'informations, notamment d'ordre sanitaire, délivrées par le bailleur. De son côté Logirem assure *« n'avoir aucune trace d'appels téléphoniques en ce sens. Nous avons bien reçu un mail de cette personne mais seulement lundi »*.

À l'Agence régionale de santé de Corse, Jean-Dominique Chiappini, ingénieur sanitaire, note pour sa part qu'il s'agit de la seconde pollution à l'hydrocarbure sur ce réseau d'eau privé. En effet, Le 17 septembre 1993, notre titre relatait : *« Quelque 450 foyers sont privés d'eau sur les hauteurs d'Ajaccio, à proximité de la rocade. C'est le résultat d'une infiltration de mazout qui a pollué une cuve d'eau de 60 m³ utilisée pour l'alimentation de tout un quartier récent, celui de la Z.A.C du Finosello, composés des cités Logirem, Terra Rossa, Terrasses d'Asunta, Cardo, Hauts de Bodiccione et Amandine.(...) L'origine de la fuite provient du réservoir à mazout installé sous terre, à côté de la cuve d'eau ancienne, presque oubliée, cette dernière a fini par 'travailler' et des infiltrations se sont produites »*.

Aussi Jean-Dominique Chiappini s'interroge-t-il sur la similitude des deux épisodes de pollution : *« L'appareillage de ce réseau est certainement entretenu. Mais j'ignore si une bâche pour prévenir ce problème de fuite a bien été placée. Quoi qu'il en soit, ce problème aurait dû être réglé il y a 27 ans. »*

CAROLINE MARCELIN